

POUR LE RETRAIT IMMEDIAT DU PROJET DE LOI MACRON-DELEVOYE DE CONTRE-REFORME DES RETRAITES

Le Conseil Fédéral de la FNAS FO, réuni du 10 au 13 décembre 2019, rejette la contre-réforme des retraites dites « régime universel par points » qui oppose l'individualisation à la **solidarité intergénérationnelle**.

Il en exige son retrait immédiat. Ce projet constituerait en effet une terrible régression sociale en augmentant mécaniquement l'âge de départ à la retraite à 64 ans pour tous, tout en provoquant une baisse généralisée des pensions, que l'on soit issu du secteur public ou du secteur privé.

Il rappelle son attachement indéfectible au maintien et à l'amélioration des 42 régimes actuels, du code des pensions civiles et militaires et au maintien du système par répartition fondé sur le salaire différé.

Le Conseil Fédéral partage totalement l'analyse du bureau Confédéral du 11 décembre 2019 suite à la déclaration du premier ministre qui a confirmé, par ses propos, la justesse de nos positions.

« Le Premier ministre a confirmé essentiellement la volonté du gouvernement de mettre en place un régime unique par points supprimant l'ensemble du système existant et ses régimes. Il accélère même le calendrier législatif avec l'annonce d'un projet de loi en conseil des ministres le 22 janvier et sa présentation au parlement fin février. »

« Incontestablement la mobilisation exceptionnelle et la grève engagées le 5 décembre conduisent le gouvernement à retarder l'application effective à la génération 1975 plutôt qu'à la génération 1963 comme initialement prévu. Pour FO cela ne peut que confirmer la nécessité de renforcer cette mobilisation. »

Depuis le 5 décembre, la grève interprofessionnelle et les manifestations démontrent un rejet massif de ce projet de régime universel par points.

Le Conseil fédéral considère que la reconduction de la grève caractérise l'urgence du moment.

C'est pourquoi, avec la Confédération, le Conseil Fédéral de la FNAS FO appelle l'ensemble de ses syndicats et militants à continuer d'organiser des assemblées générales pour installer, poursuivre et amplifier dans l'unité, la grève sur leurs revendications.

Il appelle, avec la Confédération, à la mobilisation interprofessionnelle la plus massive possible **mardi 17 décembre**.

Ce projet **n'est ni amendable, ni négociable** : POUR LE RETRAIT IMMEDIAT DU PROJET MACRON-DELEVOYE.

RESISTER – REVENDIQUER – RECONQUERIR

Adopté à l'unanimité. Noirmoutier, le 13 décembre 2019